

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

SERVIVES DU GOUVERNEUR

COMMISSION REGIONALE DE
PASSATIONDES MARCHES DE L'EST



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

GOVERNOR'S OFFICE

EAST REGIONAL PUBLIC
TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 509/AONO/B/SDG/CRPM-ES/2023 DU 13 SEPT 2023

pour les travaux de sécurisation administrative et
physique de la Station Aquacole de Bertoua

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES :

Dans le cadre de l'exécution des travaux de sécurisation administrative et physique de la Station Aquacole de Bertoua, le Gouverneur de la Région de l'Est, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX :

Les travaux comprennent notamment :

1. la sécurisation des parcelles de terrain (domaine national et domaine privé de l'Etat) ;
2. le bornage officiel et réglementaire des sites nécessaires aux levées topographiques planimétriques et altimétriques de la Station Aquacole de Bertoua ;
3. la constitution et la transmission au MINDCAF, d'un dossier complet d'incorporation / affectation des parcelles acquises au profit de la Station Aquacole de Bertoua.

3. DELAI D'EXECUTION :

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires maximum, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

4. ALLOTISSEMENT :

Sans objet.

5. COUT PREVISIONNEL :

Le coût prévisionnel de l'opération est de 15 000 000 (quinze millions) de francs CFA.

6. PARTICIPATION ET ORIGINE :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais intéressées, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques.

7. FINANCEMENT :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, Exercice 2023, imputation budgétaire 57 31 057 02 561208 521910 965 du MINEPIA.

8. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE :

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ayant une durée de validité de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre, ou une compagnie d'assurance



1

agrée par le Ministre chargé des Finances, d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA.

9. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles, tél. : 222 241 665) dès publication du présent avis.

10. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

Le dossier peut être obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles, tél. : 222 241 665) dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les Services du Gouverneur, sur présentation d'une quittance de versement à la Trésorerie Générale de Bertoua d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 15 000 (quinze mille) F CFA.

11. REMISE DES OFFRES :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir ou être déposée contre récépissé dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles, tél. : 222 241 665), au plus tard le 11 OCT 2023 à 11 Heures précise et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°809/AONO/B/SDG/CRPM-ES/2023 DU 13 SEPT 2023

pour les travaux de sécurisation administrative et physique
de la Station Aquacole de Bertoua

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12. RECEVABILITE DES OFFRES :

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-Préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. OUVERTURE DES PLIS

Les offres seront dépouillées le 11 OCT 2023 à 12 heures par la Commission Régionale de passation des Marchés Publics de l'Est siégeant, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est.

14. Critères d'évaluation des offres :

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants:

A. Critères éliminatoires :

a- Offre administrative

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48h réglementaire ;



b- Offre technique

1. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c- Offre financière

1. Absence d'une pièce financière ;
2. Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis, d'un prix d'une tâche quantifiée.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères essentiels de qualification :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- | | |
|--|-------------|
| 1. l'experience de l'entreprise dans les prestations similaires | 40 points ; |
| 2. le plan de travail et la méthodologie proposée conformément aux TdR | 20 points ; |
| 3. les moyens physiques, matériels et financiers | 40 points. |

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation technique, un total de points supérieur ou égal à soixante-dix points sur cent (70points/100), sera examinée sur le plan financier.

15. ATTRIBUTION

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus dans Services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles, tél. : 222 241 665).

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler les Services du Gouverneur de la Région de l'Est au 222 241 665 ou le numéro vert de la CONAC « 1517 ».

Copies:

- MINEPIA ;
- MINMAP ;
- ARMP ;
- Président CRPM-EST ;
- AFFICHAGE ;
- ARCHIVES.

Bertoua, le

13 SEPT 2023

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EST,
(Autorité Contractante),



MYONGO GREGGIE